



CC des Quatre Rivières (Siren : 247400666)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Marcellaz
Arrondissement	Bonneville
Département	Haute-Savoie
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1993
Date d'effet	01/01/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Bruno FOREL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Marcellaz en Faucigny
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	74250 Marcellaz en Faucigny
Téléphone	04 50 31 46 95
Fax	
Courriel	c.c.4.rivieres@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 885
-----------------------------	--------

Densité moyenne 147,73

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
74	Faucigny (217401223)	655
74	Fillinges (217401280)	3 566
74	La Tour (217402841)	1 313
74	Marcellaz (217401629)	1 062
74	Mégevette (217401744)	617
74	Onnion (217402056)	1 338
74	Peillonex (217402098)	1 431
74	Saint-Jean-de-Tholome (217402403)	1 032
74	Saint-Jeoire (217402411)	3 433
74	Ville-en-Sallaz (217403047)	932
74	Viuz-en-Sallaz (217403112)	4 506

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Organisation et gestion de la collecte, du transport, du traitement, de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Mise en place et gestion d'un réseau de déchetteries: création, construction, étude, aménagement, et gestion des déchetteries (à compter du 1er janvier 2015)</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>? défense et protection de l'espace, défense, protection et mise en valeur des sites naturels ou remarquables et des espaces naturels sensibles du territoire ? défense, protection et aménagement des plans d'eau et cours d'eau, notamment à travers les actions contractuelles relatives à la gestion et l'aménagement de ces derniers telles que les contrats de rivières, les espaces naturels sensibles et le SAGE, alinéa 12 de l'article L211-7 du code de l'environnement.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale <i>? études, acquisitions, viabilisations et réserves foncières des terrains nécessaires à l'implantation du futur hôpital intercommunal Annemasse-Bonneville ? création et animation d'une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite ? convention d'objectifs avec l'association MJCI « les clarines » pour la</i>

mise en œuvre d'un service intercommunal d'accueil de loisirs sans hébergement dans le cadre des politiques contractuelles en direction de l'enfance et de la jeunesse. ? convention d'objectifs avec l'ADMR de St Jeoire pour contribuer financièrement à la mise en place d'un service d'aide à la personne. ? coordination entre les acteurs locaux et les institutions publiques et privées (CCAS, CD74) pour une action de prévention et de développement social, notamment la gestion d'une épicerie sociale d'intérêt communautaire. ? construction, entretien, gestion des structures d'accueil collectif de la petite enfance d'intérêt communautaire ? Mise en place et gestion d'un relais d'assistants maternels intercommunal

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

? gestion du site du château de Faucigny ? mise à disposition de locaux pour l'association PAYSALP et maison de la mémoire ? aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire de type terrains de football.

- Activités péri-scolaires

construction, entretien gestion des structures d'accueil collectif de la petite enfance d'intérêt communautaire mise en place et gestion d'un relais d'assistants maternels.

- Lycées et collèges

? recherche et acquisition de terrains en vue de la construction d'un collège

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions culturelles d'intérêt communautaire : ? développement de la lecture publique et mise en réseau des bibliothèques ? développement de l'enseignement musical

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Etudes et programmation

? mise à disposition des habitants d'un service de conseil en architecture CAUE ? études et contrats structurants d'aménagement du territoire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Actions de soutien au développement des infrastructures et des réseaux de communications électroniques et au développement du numérique.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

? instruction des AOS politique de développement touristique d'intérêt communautaire : ? sentiers PDIPR ? aménagement touristique et gestion du lac du Môle - Agriculture d'intérêt communautaire : ? participation et mise en œuvre de la politique contractuelle liée au monde agricole ? promotion et soutien financier au monde agricole

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

01	SM intercommunal de gestion des déchets du Faucigny Genevois (SIDEFAGE) (257401620)	SM fermé	428 362
74	SM d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) (257401943)	SM ouvert	439 962
74	Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (200036440)	SM fermé	52 560
74	SM du SCOT Coeur du Faucigny (200031276)	SM fermé	76 501
74	SIVOM de la région de Cluses (247400799)	SM fermé	133 252
74	SM de développement de l'hôpital intercommunal Annemasse, Bonneville (257402651)	SM ouvert	257 354
74	SM4CC (200031268)	SM fermé	97 073

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)